Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde VINCOTTE 0

VINÇOTTE CERTIGO asbl

Organisme de contrôle agréé

Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent

Noordersingel 23, 2140 Antwerpen

Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA: BE 0821.076.888 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Tel: +32 9 244 77 11 Tel: +32 2 674 57 11 Tel: +32 3 221 86 11

Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be brussels@vincotte.be antwerpen@vincotte.be gembloux@vincotte.be



Rapport n°: 2

CF 131637

Rési code :

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :		Installation :		L. S. F. S. G	Propriétaire / gestionnaire :			
Nom, Prénor	m :	Nom, Prénom :						
			HAUSSEE DE J		24	IDEM .		
N° carte d'id	entité:	CP + Commune : 1	130 GREZ - De	S.CEAN				
				· · · A	,	. /		
	examen : Règlement Général			& APP	1º eloge	N° 1		
109 Art 270		mporaire		Art 86 O Art 87	O Art 271bis O Art 278	Unité d'habitationUnité de travail don	nité d'habitation nité de travail domestique	
		ontrôle O		O Art 88	Art 88 O Art 3 Parties communes			
O Art 276 :	renforcement O Art	276bis : vente d'une un	ité d'habitation	O Art	6 Art	Unité de travail	194	
Données gé	énérales de l'installation éle			_				
	EAN 5 4144	902070	287936	2 0 EA	N non communi	qué O Compt kWh no	on placé	
Données distributeur	Compt. kWh nº : 326.79	pt. kWh n° : 326.79.791 Index jour : 200015, 1. nuit : 20009, 2. O Compt. kWh exclusif nuit :						
distributeur	Protection branchement (A)							
Données installation	Conçue pour U _N : 230 V	O 3x230 V O 3N4			D. S.			
		Type de prise de terre .						
		arant nominal maximum (A): O20 O25 O32 M40 O50 O63 O80 O100 O						
				7				
Description installation	Dispositif diff. gén. :	A / J.QQ mA 11 N	lombre de tableaux :	.h.,	Nombre	de circuits terminaux : 🏒	1.4	
annexe(s)								
		2 2 3 3 4 4 4 2 7 7 7 7			3 2 3 3 3		\$ 18.81	
	ests - contrôle visuel - scell			1			5 18-31	
M Contacts		Montage O Appr	The same of the sa	/⊗ I>/sect				
	ce de dispersion de la prise de				Continuité de		tif diff.	
	différentiel général : O était				ne peut pas êtr	e plombé	2 19 9	
intractions	- Remarques (pour la signif	ication des codes ever	itueis : voir au vers	(0)				
Infractio	ons			,		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
Nouvel		1	-/			-1-/		
installati	ion							
₩ Néa	nt /		/			-/		
							A 17 %	
Infractio	ons /					1		
Installati			- /			<i></i>		
existan	te					/		
lo Néa	nt /		-/		,			
0 4 5 8 8 W	0.11	4 - 0-	1 4 1 200	. 1 1	0 1	1-2 1 Vi CDD	1-1-1-	
Remarqu	ues Ion ac Cou	nont - pon c	re post wiff o	or bouch	e de of	fout Visa GRD ou	mandataire :	
			/					
Néa			/					
	nt		/ Bootsatt Tells					
Conclusion	1911 31 339 1		/	L'install	ation électrique	doit être recontrôlée a	vant	
Conclusion	(s):	n'act per confam	au PGIE		the state of the s	doit être recontrôlée a	vant	
∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠	(s) : lle installation ∫ est conforme			19	104/204	2	vant	
∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠ ∠	(s) : lle installation est conforme est conforme		Real Property of the Party of t	19	0.4. / 20.4 par le même org	2 janisme de contrôle (*).		
La nouvel L'installati Agent visite	(s) : lle installation est conforme est conforme est conforme	n'est pas conform	ne au RGIE.		0.4. / 20.4 par le même org	2		
La nouvel L'installati Agent visite Nom:	(s): lle installation est conforme est conforme eur:	Agent n°:5223	ne au RGIE.	 ■ 1 12017	0.4. / 20.4 par le même org	2 janisme de contrôle (*).		
Canouvel Can	(s) : lle installation est conforme est conforme est conforme	Agent n°:5203	ne au RGIE. Date : 19/04) unifilaire(s) : 1	12017 0	par le même org	ganisme de contrôle (*). ecteur Général : Signa		
La nouvel L'installati Agent visite Nom: M. Annexe(s): Ce procès vert Le Service Put	(s): lle installation est conforme est conforme est conforme eur: Schéma(s) de position: bal doit être conservé dans le dos olic Fédéral Economie doit être av	Agent n°: 52.3 Agent n°: 52.3 Agent n°: 52.3 Schéma(s	Date: 19/04) unifilaire(s): 1	12017	Pour le Di	panisme de contrôle (*). ecteur Général : Signa vince de contrôle (*). ecteur Général : Signa vince de contrôle (*). ecteur Général : Signa vince de contrôle (*).	ture	
La nouvel C L'installati Agent visite Nom: M. Annexe(s): Ce procès vert Le Service Pert Le contrôle n'a C Les informati	le installation est conforme es	Agent n°:5223 Agent n°:5223 Agent n°:5223 Sier de l'installation électriquisé immédiatement de tout et accessibles de l'installatipermettent pas de détermir	Date : 19/04 unifilaire(s) : 1 ue et ce dossier doit rens accident survenu aux pe on. uer la date de réalisation	12017 .O	Pour le Di	ganisme de contrôle (*). Tecteur Général : Signa Signa Allation. directement, à la présence d'	ture	
La nouvel C L'installati Agent visite Nom: M. Annexe(s): Ce procès vert Le Service Put Le contrôle n'a C Les informati Nous vous ir	lle installation est conforme e	Agent n°: 5203 Agent n°: 5203 Agent n°: 5203 Schéma(s sier de l'installation électriquisé immédiatement de tout et accessibles de l'installati permettent pas de détermir (s) pour les éléments qui n	Date: 19/04) unifilaire(s): 1 ue et ce dossier doit rens accident survenu aux pe on. let la date de réalisation létaient pas visibles lors	12017 .O	Pour le Di	ganisme de contrôle (*). Tecteur Général : Signa Signa Allation. directement, à la présence d'	ture	

adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.